DALLOZ
REVUE DES SOCIÉTÉS

Centre de Droit des Affaires et Gestion
CEDAG
Université Paris Descartes

REGARDS SUR L'ÉVOLUTION DU DROIT DES SOCIÉTÉS DEPUIS LA LOI DU 24 JUILLET 1966

Sous le haut patronage du ministère de la Justice

Jeudi 23 juin et Vendredi 24 juin 2016

SALLE DES ACTES

Faculté de droit de l'Université Paris Descartes
10 avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff

Inscription en ligne obligatoire : cedag@parisdescartes.fr
Frais d'inscription : 120 € à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Paris Descartes
Entrée gratuite pour les universitaires et les étudiants.

COLLOQUE VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

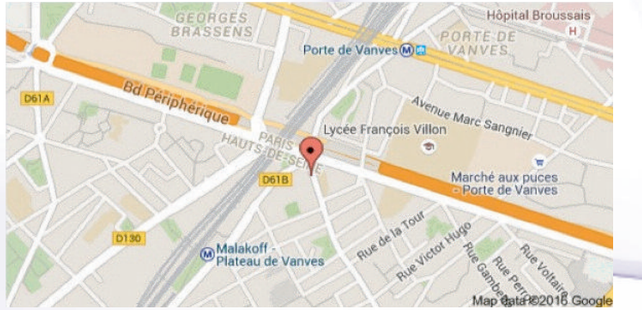

Ⓜ ligne : 13 BUS 58 -95- 191 T3A

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES FACULTÉ DE DROIT
USPC Université Sorbonne Paris Cité

9 h 00 - **Accueil des participants**

9 h 15 - **Allocution d'accueil**

Mme Anne Laude, *Professeur à l'Université Paris Descartes, Doyen de la Faculté de droit*

Mot de bienvenue Isabelle Urbain-Parleani

Matinée du 23 juin

Présidence : Carole Champalaume, *Directrice des Affaires civiles et du Sceau*

Introduction

9 h 30 - **La loi du 24 juillet 1966, une porte sur l'avenir**
Paul Le Cannu, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I)*

I - Un droit des sociétes bousculé

10 h 00 - **La multiplication des sources**
Gilbert Parleani, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I)*

10 h 30 - **La contractualisation du droit des sociétés**
Michel Germain, *Professeur à l'Université de Paris II.*

11 h - Pause

11 h 20 - **L'éclatement des formes sociales**
Laurent Godon, *Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin.*

11 h 50 - **La financiarisation du droit des sociétés**
Jean-Jacques Daigre, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

12 h 20 - **La représentation des sociétés**
Philippe Didier, *Professeur à l'Université de Paris Descartes.*

12 h 45 - Déjeuner libre

14 h 00 - Après-midi du 23 juin

Présidence : Hervé Le Nabasque, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

14 h 00 - **La fragilisation des principes**
Isabelle Urbain-Parleani, *Professeur à l'Université de Paris Descartes.*

14 h 30 - **L'interprétation de la loi par le juge**
Pierre-Henri Conac, *Professeur à l'Université de Luxembourg.*

15 h 00 - **Le droit des sociétés et le droit européen, des relations complexes**
Benoît Lecourt, *Professeur à l'Université du Maine.*

15 h 30 - Pause

16 h 00 - **Le regard du droit allemand sur le droit français**
Holger Fleisher, *Directeur du Max Planck Institut.*

16 h 30 - **Le regard du droit américain sur le droit français**
Stéphane Rousseau, *Professeur à l'Université de Montréal.*

17 h 00 - Questions avec la salle

II - Un droit des sociétes renouvelé

9 h 00 - Matinée du 24 juin

Présidence : Dominique Legeais, *Professeur à l'Université de Paris Descartes, Directeur du CEDAG*

9 h 15 - **Les actionnaires : La diversification de l'actionnariat**
Bruno Dondero, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I)*

9 h 45 - **Les dirigeants : Les commandements de la gouvernance**
Alain Couret, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I)*

10 h 15 - **Les rémunérations des dirigeants**
Bénédicte François, *Professeur à l'Université François Rabelais, Tours.*

10 h 45 - **Les salariés : La participation des salariés à la vie sociétaire**
Edmond Schlumberger, *Professeur à l'Université de Paris VIII.*

11 h 15 - Pause

11 h 35 - **Les titres : La diversification des valeurs mobilières**
Arnaud Reygrobellet, *Professeur à l'Université de Paris Ouest - Nanterre*

12 h 00 - **La valorisation des droits sociaux**
Jacques Moury, *Professeur à l'Université de Reims Champagne Ardennes.*

12 h 30 - Questions avec la salle

13 h 00 - Déjeuner libre

14 h 15 - Après-midi du 24 juin

Présidence : Daniel Tricot, *Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de Cassation*

14 h 15 - **Les groupes de sociétés**
Didier Porrachia, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I)*

14 h 45 - **Les valeurs : La RSE et l'éthique**
François-Guy Trébulle, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I)*

15 h 15 - **Le renforcement des contrôles : Les comptes et les risques**
Jean-François Barbièri, *Professeur à l'Université de Toulouse 1*

15 h 45 - Pause

16 h 05 - **L'approche pénale : La responsabilité pénale des personnes morales**
Haritini Matsopoulou, *Professeur à l'Université de Paris-Sud*

16 h 35 - **La dépénalisation**
Bernard Bouloc, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I)*

17 h 05 - Questions avec la salle

17 h 25 - Conclusion :

Table ronde, Quel droit pour demain ?

Anne Outin-Adam, Pierre-Henri Conac,
Hervé Le Nabasque, Jean-Paul Valuet.

Cocktail de clôture